Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20230601-D2023_84-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2023-84

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 1er juin 2023)

Date de convocation : 15 mai 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 28
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 1er juin 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, BERGES, CANDAU, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, CACHELOU, GARROCQ.

Présent suppléant : M. CASAU.

Absents ou excusés : M. AUSSANT, VISSE, GABASTON, LEGLISE, SANZ.

Pouvoir : M. AUSSANT à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : M. CARRERE

OBJET : ECONOMIE - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET « CIRCUITS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX »

RAPPORTEUR : Rémi PARIS, délégué à l'Agriculture, au Pastoralisme et aux Circuits courts

Suite à la mise en place de la politique « Agriculture, Pastoralisme et Circuits courts » au sein de la communauté de communes de la vallée d'Ossau en 2020, la collectivité œuvre depuis plus de 2 ans à la construction de sa politique. Après avoir réalisé un état des lieux des missions et actions existantes sur le territoire, portées par les différents partenaires agricoles, une enquête a ensuite été menée en 2021 permettant de faire un état des lieux général de la situation agricole du territoire et des besoins de la profession agricole. Celle-ci a pu être restituée aux agriculteurs de la vallée d'Ossau permettant d'amorcer un travail collaboratif et d'approfondir les besoins de ceux-ci.

En parallèle, suite à la pandémie de covid-19 en 2020, un groupe d'acteurs économiques de la vallée d'Ossau, a travaillé à la constitution d'une association professionnelle soutenue et accompagnée par la Communauté de communes de la vallée d'Ossau. Après une année de travail sur la gouvernance, les objectifs et les projets que pourraient porter cette structure, l'association Ossau Pro a vu le jour le 22 février 2022. Depuis, l'association a consacré son année de création au lancement de chèques cadeaux locaux permettant de favoriser la consommation locale et de développement les circuits courts sur le territoire. Au-delà du projet de chèque cadeau, l'association porte des projets d'animations commerciales tout au long de l'année.

Durant toute la phase amont de la création de l'association Ossau Pro, l'animation de la démarche a été portée par la communauté de communes pour fédérer les acteurs économiques. A sa création, la communauté de communes a recruté une animatrice qui consacre 50% de son temps de travail à l'animation de l'association et au développement des projets.

Ce partenariat étroit entre les deux structures permet aujourd'hui d'envisager de nouvelles actions autour de l'alimentation et du développement des circuits courts sur le territoire de la vallée d'Ossau, d'autant plus que depuis 2020 un Plan Alimentaire et Agricole Territorial (PAAT) a émergé à l'échelle du Pays de Béarn. Récemment labellisé Programme National pour l'Alimentation (PNA) de niveau 1 pour les 3 prochaines années, la volonté est aujourd'hui de devenir acteur de ce PAAT en venant répondre aux enjeux identifiés par le Pays de Béarn qui sont partagés par les agriculteurs de la vallée d'Ossau :

- ENJEU 4 : soutenir le développement de la transformation locale ;
- ENJEU 5 : favoriser une restauration collective de proximité et de qualité ;

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20230601-D2023_84-DE

- ENJEU 8 : création d'outils de communication et de promotion des productions locales et de la gastronomie béarnaise.

En effet, suite aux rencontres organisées avec les agriculteurs du territoire réalisées en avril et mai 2023 dans le cadre de la définition de la politique « agricole, pastorale et circuits courts », le besoin et la motivation de la profession à favoriser la commercialisation de leurs produits en circuits courts (voire en vente directe) se sont confirmés. Toutefois, l'atteinte de tels objectif nécessite un accompagnement spécifique sur la création d'un projet collectif fédérateur qui pourrait permettre de répondre :

- Aux besoins des agriculteurs,
- Au besoin d'approvisionnement des restaurations collectives béarnaises,
- Aux demandes croissantes des consommateurs qui se tournent de plus en plus vers une alimentation plus locale, de qualité et respectueuse de son environnement,

Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces besoins et coconstruire un projet cohérent, il est apparu nécessaire de poursuivre le partenariat entre la communauté de communes et l'association Ossau Pro qui répondent aujourd'hui conjointement à l'Appel à projet « Circuits Alimentaires Territoriaux » porté par la région Nouvelle-Aquitaine pour répondre aux objectifs suivants :

1) Impulser une nouvelle démarche collective permettant de valoriser les productions locales et de favoriser les circuits courts en vallée d'Ossau

- Fédérer les acteurs agricoles autour d'un projet commun pour travailler sur l'image des produits dans les débouchés commerciaux (restaurants, supermarchés, etc.) ;
- Développer de nouveaux outils collectifs de stockage et de transformation pour faciliter et favoriser les circuits courts ;
- Développer des outils de communication permettant de mieux renseigner le consommateur sur les pratiques agricoles, les façons de produire et valoriser la qualité fermière des produits

2) Développer l'approvisionnement des restaurations collectives de la vallée d'Ossau en produits locaux et favoriser les débouchés des produits ossalois à l'échelle des restaurations collectives du Béarn

- Mieux connaître le fonctionnement et les besoins de la restauration collective du territoire
- Faciliter l'accès des agriculteurs aux actions existantes sur le territoire du Béarn visant à faciliter l'approvisionnement des restaurations collectives : dispositif « Manger Bio & Local » porté par le département des Pyrénées-Atlantiques et la Plateforme « Mangez Béarnais ! » porté par le Collectif Fermier (tête de réseaux des associations de producteurs du Béarn).

Plan de financement :

Le plan de financement se découpe en deux parties : la première précisant le financement de l'association Ossau Pro dans le cadre de sa candidature à cet appel à projet en tant que chef de file (plan de financement adopté en Conseil d'Administration) et la deuxième abordant le plan de financement de la Communauté de communes en tant que partenaire du projet.

DEPENSES		RECETTES	
Détail Dépenses	€ HT	**Détail Financements**	€
Partenaire 1 - Chef de file : Ossau Pro		Conseil Régional	**42 461,69 €**
Animation du collectif : 0,5 ETP sur 2 ans	**38 121,24 €**	Etat	
Coûts indirects	5 718,19 €	Conseil Départemental	
Prestations	**6 115, 50 €**	Autres	2 000,00 €
		Autofinancement	5 493,24 €
Sous total Chef de file	**49 954,93 €**	**Sous total Chef de file**	**49 954,93 €**

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20230601-D2023_84-DE

Partenaire 2 : Communauté de communes de la vallée d'Ossau		Conseil Régional	47 473,47 €
Ingénierie Politique agricole pastorale et circuits courts : 0,5 ETP sur 2 ans	**38 121,24 €**	Etat	
Prestations cabinet d'études CREAV'	**29 698 €**	Conseil Départemental	8 909,40 €
		Autres	
		Autofinancement	11 436,37 €
Sous total Partenaire 2	**67 819,24 €**	**Sous total Partenaire 2**	**67 819,24 €**
TOTAL DEPENSES	**117 774,17 €**	**TOTAL RECETTES**	**117 774,17 €**

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** la candidature conjointe de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau et d'Ossau Pro à l'Appel à Projet « Circuits Alimentaires Territoriaux » ;

- **APPROUVE** le plan de financement de la Communauté de communes en tant que partenaire de l'opération ;

- **APPROUVE** la contribution de la CCVO à la création d'un poste pour un montant de 11 436 € sur 2 ans ;

- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget 2024 ;

- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions afférentes.

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON